

AIR 217 - SPL COEUR D'ESSONNE

Société Publique Locale
La Maison du Projet Base 217
31 rue Latécoère
91220 LE PLESSIS-PÂTE

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

Exercice clos le 31 décembre 2025

AIR 217 - SPL COEUR D'ESSONNE

Société Publique Locale
La Maison du Projet Base 217
31 rue Latécoère
91220 LE PLESSIS-PÂTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée de la société AIR 217 – SPL CŒUR D'ESSONNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AIR 217 - SPL COEUR D'ESSONNE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans le paragraphe « Changement de méthodes » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprises relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Evry, le 9 juin 2026
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT

Jean-Philippe FERY

Signé par Jean-Philippe Fery
Le 9 juin 2026

In Extenso
Signature électronique

doc_Dkv
tx_DPqJrBPBmk3

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 000	702	7 298	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	42 554	27 455	15 098	19 233
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	50 554	28 157	22 397	19 233
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 650		3 650	3 650
TOTAL immobilisations financières :	3 650		3 650	3 650
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	54 204	28 157	26 047	22 883
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes				384
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	352 979		352 979	1 107 707
Autres créances	396 210		396 210	82 831
Charges constatées d'avance	6 318		6 318	6 751
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	755 507		755 507	1 197 288
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 609 870		1 609 870	519 998
TOTAL valeurs mobilières de placement :	1 609 870		1 609 870	519 998
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 365 378		2 365 378	1 717 670
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 419 581	28 157	2 365 378	1 717 670

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Devise d'édition EURO

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 225 000	225 000	225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	130	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 479	(11 838)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		14 447
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	227 609	227 609
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		251 377
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 715	353 452
Dettes fiscales et sociales	172 837	258 784
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48	2 438
Autres dettes	1 592 215	646 892
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III) (1)	2 163 815	1 512 944
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 391 424	1 740 554

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 998 531		1 998 531	1 842 831
Montant net du chiffre d'affaires	1 998 531		1 998 531	1 842 831
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			26 413	8 000
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions				18 836
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			11 751	19 263
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 036 694	1 888 930
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			1 200 663	1 044 490
Impôts, taxes et versements assimilés			12 788	9 765
Salaires			591 035	559 954
Cotisations sociales			220 429	223 166
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 461	7 284
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			208	20 071
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 033 586	1 864 730
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			3 108	24 199

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 108	24 199
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	293	2 092
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	293	2 092
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(293)	(2 092)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	2 815	22 107
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		450
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(450)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	2 815	7 210
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 036 694	1 888 930
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 036 694	1 874 483
BÉNÉFICE OU PERTE		14 447

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE AUX COMPTES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 2 391 424 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat égal à 0 €.

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Les principaux actionnaires de la SPL Cœur d'Essonne « AIR 217 » sont :

Cœur d'Essonne Agglomération : ...90 %

La Commune du Plessis-Pâté.....5 %

La Commune de Brétigny sur Orge5 %

L'objet social de la SPL Cœur d'Essonne « AIR 217 », défini par l'article 3 de ses statuts, est principalement le suivant :

« La réalisation de toute action ou opération d'aménagement définie à l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme : mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat, organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, favoriser le développement des loisirs et du tourisme, réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enregistrement supérieur, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain, sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels. »

L'Assemblée générale extraordinaire, réunie le 10 décembre 2021, a complété l'objet social de la SPL comme suit :

Dans le cadre de cet objectif, la société pourra :

- ✓ Favoriser le développement de l'industrie du cinéma, en participant au redéploiement d'une industrie innovante et respectueuse de l'environnement pour l'attractivité du territoire en reconversion,
- ✓ Favoriser l'implantation sur le territoire des actionnaires d'infrastructures répondant à l'ensemble des besoins des acteurs d'un tournage cinématographique
- ✓ Réaliser sur La Base 217 des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la programmation d'événements culturels, aide au pilotage, aide à la gestion des aspects techniques, opérationnels, financiers, juridiques d'événements culturels en lien avec des opérations d'aménagement conduites par la société, la réalisation d'aménagements internes dans le cadre du parc événementiel ;

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation, notamment réaliser :

- ✓ des missions de maîtrise d'ouvrage et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réalisation de projets d'aménagement,

- ✓ d'innovation, technologiques ou industriels d'intérêt public et stratégique et leur
- ✓ le pilotage d'opérations de développement ou de réhabilitation de pôles d'innovation, technologiques ou industriels d'intérêt public et stratégique et leur commercialisation ;
- ✓ tous travaux destinés à assurer la mise en sécurité de sites objet de projets d'aménagement ;
- ✓ tous travaux destinés à assurer la continuité écologique des sites objet de projets d'aménagement ;
- ✓ des missions de programmation immobilière et économique : réhabilitation de bâtiments existants, définition de stratégies de développement du parc immobilier
- ✓ des études d'opportunité d'implantation d'entreprises ;
- ✓ Développer une stratégie de communication destinée à attirer les investissements d'opérateurs privés et publics, faire connaître l'action de la société au public et les projets d'aménagement qu'elle promeut.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des éléments indiqués ci-dessus
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Le Plan comptable 2025 issu du règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 s'applique de droit aux EPL régies par les lois du 7 juillet 1983 et du 2 janvier 2002 et aux SPL régies par la loi du 28 mai 2010.

Les états financiers ci-joints sont établis conformément au règlement comptable 99-05 du 23 juin 1999 pour les opérations de concession d'aménagement et aux avis du 12 juillet 1984 et du 8 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par le guide comptable édité par la Fédération des EPL (guide comptable professionnel des SEM : actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

A titre d'information, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, présentés tels que certifiés par l'administrateur gérant sont également présentés à la suite des annexes.

Changement de méthodes

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03). Celui-ci a donné lieu aux principaux reclassements suivants :

- Transfert de charges : classement dans les différents comptes proposés par le règlement et principalement dans le compte 649 – remboursement des charges de personnel pour un montant de 19 573 € au titre de l'exercice

- Indemnités d'assurances : classement dans les différents comptes proposés par le règlement et principalement dans le compte 758 – Indemnités et autres produits pour un montant de 11 654 € au titre de l'exercice.

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Ouvrages d'infrastructures : 7 ans
- Installations générales : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

2. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Capitaux propres

	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Capital social	225 000,00			225 000,00
Réserves légales		130,46		130,46
Report à nouveau	-11 837,99	14 316,74		2 478,75
Résultat de l'exercice	14 447,20	0,00	14 447,20	0,00
	227 609,21	14 447,20	14 447,20	227 609,21

4. EMPRUNTS

La SPL a contracté en date du 14 juin 2021 un prêt garanti par l'Etat de 1 000 0000 € d'euros pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie du COVID-19. Le déblocage a eu lieu dans sa totalité le 14 juin 2021. L'option choisit à l'issue de la première année est un amortissement sur 3 ans avec un amortissement à compter de la 2^{ème} année.

Libellé	Prêteur	01.01.2025	Augmentation	Diminution	31.12.2025
Prêt garanti par l'Etat	Caisse d'Epargne	251 377,25		251 377,25	0,00
Total		251 377,25		251 377,25	0,00

5. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

A leur départ à la retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conforme à la convention collective Bureaux d'Etudes Techniques. Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2025 correspond à la quote part de l'indemnité acquise à cette date pour chaque salarié en fonction de son ancienneté.

Au 31 décembre 2025, le total des engagements de retraite s'élève à 68 297 €. Ce montant n'a pas fait l'objet d'une provision dans les comptes.

6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 5 301,00 € H.T. au titre de la mission de contrôle légal des comptes de l'exercice 2025.

7. AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	4
Employés	1
TOTAL	5

8. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

- Tout comme l'exercice précédent, la SPL bénéficie d'une mutualisation des fonctions supports (comptabilité-finances, ressources humaines, et logistiques). La présentation des comptes n'a pas évolué par rapport à l'exercice précédent, les prestations de services sont comptabilisées en compte 611 et la mutualisation du personnel est comptabilisé en compte 621.
- Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2025 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

9. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Avenant n°1 à la convention cadre n°10 – présentation au CA de la SPL le 19/02/2026.

Immobilisations

Période du 01/01/25 au 31/12/25

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			8 000
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et divers	3 427		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	35 502		3 625
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	38 929		11 625
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 650		
TOTAL immobilisations financières :	3 650		

TOTAL GÉNÉRAL

42 579

11 625

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			8 000	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Installations générales, agencements et divers			3 427	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique			39 127	
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			50 554	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			3 650	
TOTAL immobilisations financières :			3 650	

TOTAL GÉNÉRAL

54 204

REÇU EN PREFECTURE

1e 28/09/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-091-219104940-20260921-DEL IB_83_20

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agenc. construction Installations techn. mat. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :						
				702		702
			1 085	685		1 771
			18 610	7 074		25 684
			19 695	8 461		28 157
TOTAL GÉNÉRAL			19 695	8 461		28 157

Amortissements - suite

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Instal. générales, agencements et aménagement construction Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau et mobilier informatique Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**

RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

État des Échéances des Créances et Dettes

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 650		3 650
TOTAL de l'actif immobilisé :	3 650		3 650
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	352 979	352 979	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 478	2 478	
État - Impôts sur les bénéfices	8 998	8 998	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	54 782	54 782	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	50 000		50 000
Débiteurs divers	279 952	279 952	
TOTAL de l'actif circulant :	749 190	699 190	50 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 318	6 318	

TOTAL GÉNÉRAL	759 157	705 507	53 650
----------------------	----------------	----------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	398 715	398 715		
Personnel et comptes rattachés	17 538	17 538		
Sécurité sociale et autres organismes	57 237	57 237		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	88 753	88 753		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 308	9 308		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	48	48		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 592 215	1 592 215		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 163 815	2 163 815		
----------------------	------------------	------------------	--	--

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 166
Dettes fiscales et sociales	26 816
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	264 580
TOTAL	331 562

Produits à Recevoir

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	192 876
TOTAL	192 876

Charges et Produits Constatés d'Avance

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 318	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL	6 318	
-------	-------	--

Composition du Capital Social

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	22500	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	22500	

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	38 929	19 695	19 233	21 808
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	38 929	19 695	19 233	21 808
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 650		3 650	3 650
TOTAL immobilisations financières :	3 650		3 650	3 650
ACTIF IMMOBILISÉ	42 579	19 695	22 883	25 458

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	384		384	
Créances clients et comptes rattachés	1 107 707		1 107 707	1 586 776
Autres créances	82 831		82 831	513 029
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 190 922		1 190 922	2 099 805
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	519 998		519 998	177 037
Charges constatées d'avance	6 751		6 751	6 359
TOTAL disponibilités et divers :	526 749		526 749	183 396
ACTIF CIRCULANT	1 717 670		1 717 670	2 283 201

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	1 760 249	19 695	1 740 554	2 308 658
---------------	-----------	--------	-----------	-----------

Bilan Passif

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 11/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 225 000	225 000	225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(11 838)	(11 838)
Résultat de l'exercice	14 447	
TOTAL situation nette :	227 609	213 162
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	227 609	213 162
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	251 377	752 626
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	251 377	752 626
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		61 476
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353 452	290 758
Dettes fiscales et sociales	258 784	476 734
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 438	
Autres dettes	646 892	513 902
TOTAL dettes diverses :	1 261 567	1 281 394
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 512 944	2 095 496
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 740 554	2 308 658

Compte de Résultat (Première Partie)

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 11/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	1 842 831		1 842 831	1 837 826
Chiffres d'affaires nets	1 842 831		1 842 831	1 837 826
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			8 000 18 836 19 263	15 013 7
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 888 930	1 852 845
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			1 044 490	977 703
TOTAL charges externes :			1 044 490	977 703
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			9 765	10 153
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			559 954 223 166	543 059 224 780
TOTAL charges de personnel :			783 120	767 839
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			7 284	7 588
TOTAL dotations d'exploitation :			7 284	7 588
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20 071	84 610
CHARGES D'EXPLOITATION			1 864 730	1 847 893
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			24 199	4 952

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AIR 217 SPL COEUR D'ESSONNE

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 11/03/25
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	24 199	4 952
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 092	3 802
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 092	3 802
RÉSULTAT FINANCIER	(2 092)	(3 802)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 107	1 150
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	450	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(450)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	7 210	1 150
TOTAL DES PRODUITS	1 888 930	1 852 845
TOTAL DES CHARGES	1 874 483	1 852 845
BÉNÉFICE OU PERTE	14 447	